

Conseil communal de Lausanne

Initiative : Postulat
Titre : Réforme agricole lausannoise : Toilettes sèches
Initiant·e·x·s : Loris Socchi

Ce postulat demande l'installation de toilettes sèches

Déféquer dans l'eau potable est un désastre écologique. Non seulement à cause de la consommation d'eau, mais surtout par le gaspillage de nos excréments. Ceux-ci constituent une ressource importante pour l'agriculture ; de la matière organique.

Les toilettes représenteraient plus d'un tiers de la quantité totale d'eau utilisée dans un ménage. L'eau potable dans laquelle l'on défèque est ensuite dépolluée par un processus long et coûteux, pour finalement que les boues des stations d'épurations soient brûlées. Non seulement c'est un gâchis de ressources précieuses, mais surtout cela nécessite une infrastructure complexe (ce que les toilettes sèches, en tant que low-tech, ne nécessitent pas).

Nos déjections sont utiles à la fertilisation des sols. La rupture des cycles de matières organiques ; en l'occurrence le fait de ne pas rendre les nutriments prélevés pour la production alimentaire ; conduit à diminuer la fertilité et la qualité des sols.

Aujourd'hui le fumier du bétail est utilisé pour la fertilisation. Mais l'exploitation animale représente environ 15% des émissions mondiales de GES. Pour rester en dessous des 1,5°C comme le préconise le GIEC¹, nous devons parvenir à un bilan neutre – et même négatif - d'émission. Avec cela comme objectif, notre consommation de viande doit être réduite. Cela aura comme conséquence une réduction de la quantité de fumier. De ce fait, pour continuer à fertiliser les sols agricoles (ce qui est une nécessité pour produire de la nourriture), nous devons impérativement valoriser nos propres excréments.

Certaines zones sont sensibles à la perte de la matière organique, le Seeland en Suisse par exemple est une ancienne zone de tourbière. L'agriculture intensive produite dans cette région fait diminuer petit à petit la matière organique du sol, et de ce fait les sols s'affaissent. Les pays du Sud Global, qui exproprient énormément de leur production pour notre consommation, sont également sensibles. La matière organique et, plus largement, les éléments nutritifs sont envoyés chez nous, ces pays brisent alors quotidiennement leurs cycles et dépendent des engrais minéraux (qui sont des ressources fossiles non renouvelables pour certains)

Aparté micropolluants :

Les toilettes sèches sont souvent associées à tort aux micropolluants. Mais si nous avons des micropolluants, c'est à cause de notre production et consommation, à l'inverse le compostage est un processus qui aide à la dégradation de micropolluants. Aujourd'hui nous trouvons des micropolluants sur l'ensemble du globe, dans toutes les forêts du monde, jusque dans le cordon ombilical des enfant·e·x·s². Ces micropolluants, pour la majorité, finiront par se dégrader (notamment sur des sols vivants et des compostes). Mais nous devons accepter la fatalité que l'on attend, nous devons vivre avec et ne pas produire plus de micro-polluants.

1 <http://www.fao.org/3/i3437e/i3437e.pdf>

2 Pablo Servigne «Nourrir l'Europe en temps de crise»

Aparté bis

La loi suisse aujourd'hui prohibe l'épandage de matière fécale humaine brute sur les terrains agricoles. À juste titre car la matière fécale non compostée peut transmettre des maladies et n'est pas bonne pour le sol. Mais après un compostage (pour les excréta de 1,5 à 2 ans idéalement), ce n'est plus de la matière fécale, elle se trouve modifiée, hygiénisée et est devenue composte. Dans certains pays, les toilettes sèches (et simplement la matière organique récupérée par le biais des toilettes sèches) sont importantes dans la région notamment aussi pour des raisons sanitaires afin de ne pas polluer l'eau.

L'urine, à l'inverse peut être récupérée et traitée différemment pour fertiliser les sols, s'il est envisagé de faire des toilettes à séparation.

Pour conclure, l'accès aux toilettes devrait être un droit. De plus en plus, les toilettes publiques disparaissent, ou deviennent payantes. Mais le besoin vital de la population d'accéder à des toilettes lui reste inchangé.

Aparté sur les toilettes squattées :

L'argumentaire développé contre les toilettes publiques, c'est qu'elles seraient souvent squattées par des personnes marginalisées (toxico-dépendant·e·x·s, sans-abri). Mais, en apportant des espaces chauffés, avec des douches et des toilettes propres ces personnes ne seraient pas dans la nécessité d'occuper des espaces si peu confortables que des toilettes publics.

La ville de Zurich et plein d'autres petites communes du canton de Vaud (Yvonnand, Ecublens, Grandson, et certainement d'autres) ont fait le pas d'adopter des toilettes sèches dans leurs infrastructures publiques.

Puis à Genève comme ailleurs, plusieurs nouveaux immeubles construits ont été équipés de toilettes sèches. De quoi faire reconnaître dans le domaine de l'architecture les possibilités de ce genre de développement écologique.

Lausanne n'est pas étrangère aux toilettes sèches, en ayant souvent fait appel à des compagnies de toilettes sèches pour certains événements et festivals.

Il ne resterait plus qu'à pérenniser ces structures

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité :

1. D'installer des toilettes sèches publiques, gratuites et permanentes
2. D'encourager (ceux qui construisent ou rénovent des bâtiments à Lausanne) la mise en place de toilettes sèches dans les bâtiments.

Lausanne, le 31 May 2026

Signataire(s) :

